



Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Ain
252 rue de la Bâtie
01160 PONT D'AIN

DECLARATION

**DES CAUSES D'INCAPACITE OU D'INTERDICTION FAISANT
OBSTACLE A LA VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER**
La validation du permis de chasser n'est pas accordée :

- aux personnes mentionnées aux points 1° à 9° de l'article L 423-15 du Code de l'Environnement.
- aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R 423-25 du Code de l'Environnement.

Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).

Je soussigné(e) :

- certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration ci-dessus sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser ne m'est applicable,

- déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse,

- demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en référence en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées dans le cadre ci-dessous,

- certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul carnet de prélèvement bécasse ou d'un seul compte CHASSADAPT.

Fait à le

SIGNATURE :

⚠ OBLIGATOIRE



REPUBLIQUE FRANCAISE

Cerfa N° 12660*02

DEMANDE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER
Code de l'environnement – articles L.423-12 à L.423-21 et R.423-12 à R.423-24
CAMPAGNE DE CHASSE 2025/ 2026

Demande à adresser avec le montant des redevances, cotisations et participations correspondantes (article L. 423-1 du code de l'environnement), à la fédération départementale des chasseurs à laquelle vous adhérez

Identification du demandeur : Nom, Prénoms, Adresse

Références du <input type="checkbox"/> permis de chasser original <input type="checkbox"/> duplicata	
<input type="checkbox"/> Certificat provisoire de capacité <input type="checkbox"/> document étranger équivalent	
Numéro :	
Délivré le :	Par :
Duplicata délivré par OFB, précisez références du permis original :	
Numéro :	Délivré le :
Votre Date de naissance :	
Lieu de naissance :	Pays :
Autorisation de chasser accordée par : (pour mineur et majeur en tutelle)	
Père / Mère / Tuteur :	
Juge des tutelles :	
Le : Signature :	
Numéro d'identification	
E-MAIL :	
N° Téléphone portable :	

Nature de la validation demandée pour la saison 2025-2026

(Cocher votre choix)

TYPES DE VALIDATION	Montant à régler AVEC assurance	Montant à régler SANS assurance
Validation départementale petit gibier et grand gibier dans l' <u>AIN</u>	190.90€ <input type="checkbox"/>	168.90€ <input type="checkbox"/>
Validation nationale petit et grand gibier	247.80€ <input type="checkbox"/>	225.80€ <input type="checkbox"/>
⚠ Pour l'ALSACE et la MOSELLE, une contribution sanglier de 70 € est obligatoire reversée au département 57 <input type="checkbox"/> 67 <input type="checkbox"/> 68 <input type="checkbox"/> (cocher votre choix)	317.80€ <input type="checkbox"/>	295.80€ <input type="checkbox"/>

Chèque à l'ordre de REGISSEUR DE RECETTES FDC 01, correspondant au montant exact.

Références tarifs 2025-2026 :

Cotisation FDC permis départemental et national 104.95 €, part forfaitaire FNC 56.90€, Redevance cynégétique 49.95€, Droit de timbre FDC 4€, Droit de timbre Agence de l'Eau 5€, frais dossiers 5 € et RC BS ASSURANCE 22.00€.

J'ai impérativement besoin de mon permis de chasser validé avant le 1er juillet 2025(cocher si vous êtes concerné)

BÉCASSE : Carnet papier Carnet numérique CHASS'ADAPT Aucun carnet

Attention : Si vous optez pour un carnet papier : Carnet 2024-2025 déjà rendu ou joint à ce courrier avant le 30.06.2025

RAPIDE, SIMPLE, SÉCURISÉ : VALIDEZ DIRECTEMENT VOTRE PERMIS SUR : www.FDC01.fr

Téléphone : **04.74.22.25.02**

Mail : **guichetunique@fdc01.fr**

La loi informatique et libertés modifiée du 6 janvier 1978 s'applique à toutes les réponses et les données personnelles collectées sur ce document. Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier dans le cadre de notre mission et de notre obligation contractuelle. Les modalités de traitement et vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement sont précisés par notre politique de confidentialité accessible sur notre site www.fdc01.fr – rubrique "Valider mon permis". Le droit d'opposition ne s'applique pas au fichier FINADIA auquel la demande du chasseur est soumise pour contrôle.

NOTICE EXPLICATIVE :

► **PAR INTERNET** : Ouverture du site le 3 juin 2025

Ce service n'est pas accessible aux mineurs.

Sur notre site www.fdc01.fr rubrique **Permis de chasser**.

Depuis l'année dernière, un nouveau site national de validation en ligne a été créé.

C'est pourquoi vous devrez créer votre compte, pour pouvoir vous connecter et valider en ligne.

Votre titre est à **imprimer directement chez vous**.

- ✓ Paiement sécurisé par carte bancaire (3D Secure)
- ✓ Visualisez votre choix et imprimez sur papier A4 blanc
- ✓ Simple : réimprimez votre validation à tout moment

Après le paiement par CB, vous recevez sur votre boîte mail le ticket de paiement et la confirmation de votre validation à laquelle est jointe votre titre en format .pdf. (vérifiez vos spams !)

☞ Avant le règlement par carte bancaire, il est **IMPORTANT** de vérifier et relire votre demande pour éviter les erreurs et une mauvaise validation. En cas de doute, revenez à la page précédente ou fermez la fenêtre pour recommencer votre saisie.

Une validation ne peut être modifiée ou supprimée. Impossible d'annuler le paiement

► **PAR COURRIER** : *Bon de commande joint*

- ✓ Pour permettre un bon traitement de votre dossier, vérifiez les informations portées sur le bon de commande et corrigez ou complétez si nécessaire, **attention votre adresse doit être à jour**.
- ✓ Pour les mineurs ou majeurs sous tutelle, ne pas oublier de compléter l'autorisation,
- ✓ Chèque à établir avec le montant exact du bon de commande à l'ordre de «**Régie de recettes FDC01**»,
- ✓ Ne pas oublier de cocher la case si vous désirez recevoir votre validation avant le 1^{er} juillet 2025,
- ✓ N'oubliez pas de cocher le carnet bécasse (voir ci-dessous)
- ✓ Retournez le bon de commande **SIGNE** accompagné du règlement

► **INFORMATIONS** :

➤ **Carnet de prélèvement bécasse** :

Vous devez impérativement préciser votre choix : soit le carnet de prélèvement bécasse papier, soit saisir vos prélèvements en créant votre compte sur l'application ChassAdapt disponible sur smartphone (Google Play et App Store), soit ne pas demander de carnet de prélèvement.

Tout choix d'un carnet papier ne permet plus, pour la saison en cours, le changement de support pour CHASSADAPT.

Sur notre site www.fdc01.fr, *espace de connexion, saisie en ligne*, vous avez la possibilité de déclarer en ligne vos prélèvements ou l'absence de capture en vous identifiant avec le numéro figurant sous le code barre de votre validation et votre date de naissance : dans ce cas, pas besoin de renvoyer le carnet !

➤ **Assurance Chasse** : **Pensez à souscrire**

La souscription d'une assurance **Responsabilité Civile Chasse est obligatoire** et vous devez, en cas de contrôle, présenter l'attestation avec votre permis et votre validation.

Vous avez la possibilité de souscrire votre assurance RC Chasse obligatoire en même temps que votre validation (**tarif 22.00 €, conditions préférentielles jointes**), une attestation sera alors imprimée sur votre document de validation annuelle.

Pour toute question relative à la RC Chasse, contactez directement notre courtier **BS ASSURANCE 01.60.09.43.43**. Sinon, renouvelez votre contrat auprès de votre assureur.